

Service émetteur : Délégation Départementale des Côtes d'Armor  
Pôle Santé-environnement

Date : Saint Brieuc, le 30 octobre 2018

**ADD. COM. DU MENE**

(0356)

<p><b>Prélèvement</b>      Type    Code            Nom</p> <p><b>Installation</b>      UDI    000045    SAINT GOUENO NORD</p> <p><b>Point de surveillance</b>    P 0000000056T    SAINT GOUENO - FONTAINE CLAIRE</p> <p><b>Localisation exacte</b>    N°20-CHEZ MME (MAHE)-ROBINET CUISIN</p> <p><b>Désinfection</b>            Non</p>	<p><b>Prélevé le :</b>    mardi 23 octobre 2018 à 11h35</p> <p><b>par :</b>            ARS - JEAN CLAUDE VIANNAYE</p> <p><b>Type visite :</b>    AUDIV</p> <p><b>Motif :</b>          CONTRÔLE SANITAIRE PLOMB, CUIVRE ET NICKEL DANS LES EDCH</p>
---	--

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>					
Aspect (qualitatif)	0 qualitatif				
Couleur (qualitatif)	0 qualitatif				
Odeur (qualitatif)	0 qualitatif				
Saveur (qualitatif)	2 qualitatif				
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>					
Température de l'eau	14,0 °C				25,00
Dispo. intérieur traitement	0 qualitatif				

ANALYSE PAR : LABOCEA - Site de Ploufragan      2202

(Zoopôle, 7 rue du Sabot BP 54-22440 PLOUFRAGAN    Tél : 02 96 01 37 22    Fax 02 96 01 37 50    Responsable : Mme C. PRODHOMME)

Type d'analyse : D2MTX (Code SISE : 00196107)      Dossier : 18-035643-001	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
	inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>				
Cuivre	0,031 mg/L	2,00		1,00
Nickel	3,0 µg/L	20,00		
Plomb	<1 µg/L	10,00		

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

**CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement 00198090)**

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Ces teneurs en cuivre, plomb et nickel ne sont représentatives que du point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau (réseau intérieur et/ou branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution. Ce contrôle a été effectué conjointement à une analyse D1+D2, prévue dans le cadre du contrôle sanitaire (bulletin correspondant adressé en parallèle).

Pour le DGARS, et par délégation  
l'Ingénieur du Génie Sanitaire

*signé*

Carole CHERUEL